

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DU CENTRE

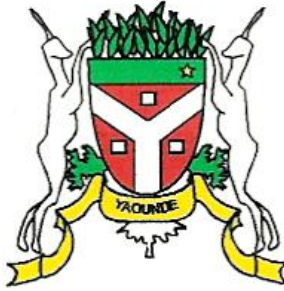
DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE FINANCIER ET DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CENTRE REGION

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE 1ST DISTRICT COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

OFFICE OF PUBLIC PROCUREMENT

**DECISION N° 023 /26 /D/ CAY 1^{ER} / SG / SFMP/BMP
PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE**

**RELATIF AU DOSSIER PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL
N° 023/AONO/CAY1er/SFMP/BMP/CIPM/2026 DU 19/02/2026 POUR L'ACQUISITION DES
CONSOMMABLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER}
EN PROCEDURE D'URGENCE**

- Lot1 : acquisition matériel de bureau
- Lot2 : acquisition des consommables informatiques
- Lot3 : acquisition des consommables des services de la recette municipale
- Lot4 : acquisition des documents comptables
- Lot5 : acquisition des logiciels informatiques

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER},

- Vu la Constitution ;
Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Et Conformément aux dispositions de l'article 101 du Code des Marchés Publics susvisé.

DECLARE :

Article 1^{er}: les Dossiers d'Appel d'Offres National en procédure d'urgence N° 023/AONO/CAY1er/SFMP/BMP/CIPM/2026 DU 19/02/2026 pour l'acquisition des consommables dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} pour le lot1 est attribué à l'entreprise RUTA DE SAN JOSE ENTREPRISE SARL, Tél : 675 46 01 50 / 657 61 46 91 -BP : 0 -Yaoundé, représenté par Monsieur ACHU Elvis , Directeur Général pour un montant TTC FCFA de 83 813 980 (quatre-vingt-trois millions huit cent treize mille neuf cent quatre-vingt), le lot2 est attribué à l'entreprise SANTUS YOSEF ENTREPRISE SARL, Tél : 675 46 01 50 / 657 61 46 91 -BP : 0 -Yaoundé, représenté par Monsieur ACHU Elvis, Directeur Général pour un montant TTC FCFA de 31 899 980 (trente-un million huit cent quatre-vingt-neuf mille trois cent soixante-quinze), pour le lot3 est attribué à l'entreprise EAURIZON FORAGE Sarl, Tél : 659 45 26 77 -BP : 0 -Yaoundé, représenté Madame BIBI ELOUNDOU Celine, Directeur Général pour un montant TTC FCFA de 69 982 530 (Soixante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-deux mille cinq cent trente), le lot4 à l'entreprise ELECTROPLUS Sarl, Tél : 659 45 26 77 -BP : 0 -Yaoundé, représenté par Madame BIBI ELOUNDOU Celine, Directeur Général pour un montant TTC FCFA de 19 986 300 (dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-six mille trois cent) et le lot5 à l'entreprise EL-TECH, Tél : 699223634 -BP : 0 -Yaoundé, représenté par Madame ADIBILINSA BONGA Diane, Directeur Général pour un montant TTC FCFA de 15 281 888 (Quinze millions deux cent quatre-vingt-un mille huit cent quatre-vingt-huit)

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

Yaoundé, le 07/04/2026

**Le Maire
(e) ABOUNA JEAN MARIE**

